



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

<p>Le RNCREQ est heureux de la vision de la nouvelle ministre responsable de l'Énergie, Mme Rita Dionne-Marsolais</p>
--

Trois-Rivières, 8 février 2002 - *«Rare sont les élus qui ont eu des propos aussi visionnaires en matière d'énergie depuis le débat public de 1995»*. C'est en ces mots qu'a réagi ce matin M. Marc Turgeon, président du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) à la volonté de la nouvelle ministre responsable de l'Énergie, Mme Rita Dionne-Marsolais, de faire réaliser par Hydro-Québec un virage majeur en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies nouvelles. *«Voilà enfin des intentions rassurantes pour les Québécois après des années de reculs en énergie»*, a-t-il ajouté.

Soulignons que l'actualité des derniers mois en matière d'énergie a soulevé des enjeux particulièrement préoccupants pour le RNCREQ. Chaque nouvelle annonce (développement de la filière thermique, petites centrales, états des réservoirs, rentabilité des exportations, augmentation des coûts de production, hausse de tarif anticipée, controverse à SM3, etc.) témoignait d'une gestion chaotique et d'un éloignement sans cesse croissant par rapport aux consensus qui ont été établis lors du débat public sur l'énergie. *«L'arrivée de la nouvelle ministre tombe à point puisqu'il est grand temps de clarifier le projet énergétique des Québécois»*, a souligné M. Turgeon.

Rappelons que le RNCREQ suit avec intérêt le dossier énergétique au Québec depuis plusieurs années, notamment à titre d'intervenant auprès de la Régie de l'énergie. Comme la ministre, il est d'avis qu'en raison de ses maints avantages économiques, environnementaux et sociaux, l'efficacité énergétique et les économies d'énergie constituent les filières dont l'exploitation doit être priorisée avant tout autre type de développement. Selon Marc Turgeon, *«la logique de l'efficacité énergétique est de plus en plus incontournable, entre autres parce qu'elle permet de répondre aux besoins en*

de création d'emplois pour toutes les régions du Québec, et enfin parce qu'il s'agit du meilleur moyen de rétablir les équilibres environnementaux».

Le RNCREQ espère pouvoir s'entretenir prochainement avec la ministre afin de lui exprimer tout son appui et pour échanger avec elle sur les mesures à mettre en place pour accélérer ce virage. *«En outre», souligne enfin M. Turgeon, «nous voulons sensibiliser la ministre à l'importance d'apporter des modifications réglementaires afin d'améliorer la transparence et l'indépendance des choix du Québec en matière de production d'électricité et ainsi protéger pleinement les consommateurs et l'environnement dans un cadre englobant d'intérêt public».*

Le Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) a pour mission de promouvoir le développement durable et de s'assurer de sa mise en œuvre dans toutes les régions du Québec.

Le RNCREQ représente les 16 Conseils régionaux de l'environnement (CRE), facilite les échanges entre eux, encadre les relations avec les intervenants politiques, sociaux, économiques et environnementaux à l'échelle nationale et émet des opinions publiques en leur nom. Le RNCREQ se préoccupe d'enjeux tels les changements climatiques, la gestion des matières résiduelles, la gestion de l'eau, l'énergie, les forêts, l'agriculture, etc.

- 30 -

Source: Marc Turgeon, président du RNCREQ Tél: 819-643-9807
Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ Tél: 1-800-667-6204